

Questions / Réponses

Comment se mettre à l'abri ?

La meilleure protection consiste à se réfugier dans un abri clos, loin des fenêtres quel que soit le risque, sauf si consignes différentes données par les services de secours ou la radio.

Combien de temps faut-il rester enfermé ?

Quelques heures. Le temps que le danger se soit dissipé. Mais, surtout ne sortez pas avant la fin de l'alerte annoncée par radio, sirène ou consignes données par les services de secours.

Pourquoi ne pas aller chercher mes enfants à l'école ?

Ils y sont en sécurité, dès le début de l'alerte, les instituteurs les ont faits rentrer dans les classes. Si vous allez chercher vos enfants, vous exposez ces derniers et vous-même inutilement.

Pourquoi faut-il écouter la radio ?

C'est par la radio que vous seront donnés les consignes des autorités et les renseignements sur l'évolution de la situation ou la fin de l'alerte.

Que faire avec les animaux ?

Gardez vos animaux domestiques avec vous à votre domicile. En ce qui concerne le bétail, laissez-le dehors. Les pouvoirs publics vous donneront des instructions complémentaires, adaptées à l'évolution de la situation.

Peut-on boire l'eau du robinet ?

Oui, sauf si des informations contraires vous sont données par les pouvoirs publics.

Peut-on cueillir et consommer les fruits et légumes du jardin ?

Non. Pas avant d'y avoir été autorisé par les autorités. Utilisez vos provisions. Restez chez vous et ne sortez pas pour aller dans votre jardin. Après alerte, suivez les conseils qui vous seront communiqués par les pouvoirs publics.

Conservez soigneusement ce dépliant, il vous sera utile en cas d'alerte.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :



Place des Forges - 71130 Gueugnon - Tél. : 03 85 85 76 00



Préfecture de Saône-et-Loire

196 rue de Strasbourg - 71000 Mâcon - Tél. : 03 85 21 81 00



Mairie de Gueugnon

9 rue de la Liberté - 71130 Gueugnon - Tél. : 03 85 85 50 50
www.gueugnon.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Aperam Stainless France - RCS Mâcon 501 651 616 - Novembre 2019

aperam

Aperam Gueugnon

Risques industriels : des conseils simples pour votre sécurité



Garantir les normes les plus élevées en matière de santé, de sécurité et d'environnement est une priorité essentielle pour le groupe Aperam qui se décline jusqu'au niveau de ses usines.

Lusine Aperam Gueugnon est positionnée au cœur de la ville de Gueugnon.

C'est pourquoi, en concertation avec la Mairie de Gueugnon et la Préfecture de Saône-et-Loire, Aperam Gueugnon a réalisé ce dépliant de prévention pour vous informer des consignes à tenir au cas où un accident majeur se produirait.

Notre activité (transformation de l'acier inoxydable) requiert l'utilisation d'acide fluorhydrique (SEVESO seuil haut) et nécessite le strict respect de mesures de sécurité et d'environnement.

Aperam Gueugnon a mis en place toutes les mesures appropriées pour faire face aux risques dus à des défaillances d'origines naturelles, technologiques ou humaines, susceptibles de conduire à un accident.

Cependant, en tant que riverains, vous devez également être en mesure de connaître les bons réflexes si un accident majeur se produisait. Un tel accident a une très faible probabilité de se produire, néanmoins, en prévention, la population environnante doit connaître la conduite à tenir.